

# « Le berceau des dominations »

## Anthropologie de l'inceste

**Dorothee Dussy**

Les éditions La Discussion - 2013

**Anthropologue française reconnue, Dorothee Dussy** est directrice de recherche au CNRS. Dans ce livre terrible, elle décrit la banalisation de l'inceste au sein de la famille occidentale à partir d'une enquête menée auprès de détenus pour inceste, de victimes et de proches de victimes.



A partir de **témoignages poignants et souvent dérangeants de 22 détenus**, elle montre que l'interdit de l'inceste n'est pas suffisant pour l'empêcher alors que le tabou de l'inceste est très efficace pour le cacher. L'inceste et le principe du silence qui le cache sont ainsi constitutifs de l'ordre social, sorte de processus qui construit des incesteurs, des incestés et des témoins finalement coupables de ne rien faire. Ce résultat glace le sang et l'on ne sort pas de ce livre comme on y est entré.

**Typologie des incesteurs** : il n'y en a pas. Un incesteur peut se trouver dans toutes les catégories, toutes les classes et tous les âges. L'énorme majorité sont des hommes, des pères bien insérés socialement, rien à voir avec Dutroux ou avec le loup.

**Une constante dans l'approche des violeurs** : « L'inceste, ce n'est pas grave ! ». C'est tantôt un jeu que l'enfant lui-même suscite et réclame, tantôt une simple initiation : « Pour la 1<sup>ère</sup> fois, il vaut mieux que ce soit son père », tantôt une simple consommation de sexe avec un être vulnérable, placé sous sa responsabilité et qui doit donc s'exécuter. C'est facile, pas cher et dans la soumission.

**Autant d'arguments justifiant l'injustifiable.** Logique égocentrique et vision déshumanisée de l'enfant-victime. Mais le processus broyant l'enfant ne s'arrête pas là car lorsqu'il ose dénoncer ou simplement parler, le ciel lui tombe sur la tête : la famille le rejette, la justice ne l'écoute pas (75% des plaintes classées sans suite !...) et il perd sa famille, ses sécurités, son avenir, ceux qu'il aime. Autrement dit, du chantage affectif à la menace, le violeur a toute une palette d'attitudes à sa disposition, autant d'éléments destructeurs de la volonté de l'enfant, de sa personnalité et, finalement, de sa personne.

**Quant au violeur**, sa destruction sociale par une condamnation pénale sur la simple parole d'un enfant effraie les jurés, les travailleurs sociaux et tous ceux qui pourraient aider l'enfant. Le violeur doit rester un « type bien » car, au fond, un rapport sexuel imposé à l'enfant par son père est moins grave pour l'enfant que la destruction de sa famille... Or l'on sait aujourd'hui que l'enfant est véritablement détruit et sa vie devient un enfer : suicide, addictions, conduites à risques...

**Discussion** : Cet ouvrage est une épreuve pour le lecteur malgré quelques traits d'humour de l'auteure. On y constate que l'interdit de l'inceste de Claude Lévi-Strauss ne fonctionne pas, il est même démobilisant, pendant que le système imposant le silence et cachant le crime s'impose à tous. Le mécanisme de domination écrasant l'innocent est donc bien en place dans notre société et l'enfant violé est véritablement seul devant le monstre.

